



5 879 144 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2014

Entre 2009 et 2014, la région Nouvelle-Aquitaine gagne 170 650 habitants. Sa croissance est portée par son solde migratoire. Même si l'excédent migratoire profite à tous les départements, ceux qui bénéficient d'une façade sur l'Atlantique progressent plus sensiblement. La croissance démographique des 50 plus grandes communes de la région est inférieure à celle des communes moins peuplées mais ces grandes communes concentrent encore 31 % de la population régionale.

Jean-Pierre Ferret, Insee

La hausse démographique portée par l'excédent migratoire

Avec 5 879 144 habitants au 1^{er} janvier 2014, la région Nouvelle-Aquitaine concentre 8,9 % de la population française. Elle demeure la quatrième région la plus peuplée de France métropolitaine. Entre 2009 et 2014, la région gagne 170 650 habitants, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,6 %, un rythme légèrement plus soutenu que dans l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,5 %). Cette progression est uniquement due au solde migratoire, soit la différence entre les arrivées et les départs, car le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, est nul.

Un quart de la population régionale en Gironde

Avec 1 526 016 habitants en 2014, la Gironde regroupe un quart de la population de la Nouvelle-Aquitaine. La hausse de sa population entre 2009 et 2014 (+ 1,2 %), la plus forte de la région, est portée à la fois par un excédent migratoire élevé (+ 0,9 %) et par un solde naturel positif (+ 0,3 %). Seuls deux autres départements gagnent en population grâce à ces deux moteurs de croissance : la Vienne et les Deux-Sèvres. Leurs gains sont cependant plus modérés (figure 1). Tous les autres départements ont des soldes naturels négatifs ou nuls compensés par leurs excédents migratoires, à l'exception de la Corrèze et de la Creuse. En effet, ces deux départements perdent de la population (respectivement - 0,2 % et - 0,5 % par an), pénalisés par les soldes naturels les plus bas de la région. En plus de la Gironde, les autres départements littoraux voient leur population progresser sensiblement : les Landes (+ 1,1 %), la Charente-Maritime (+ 0,7 %) et les Pyrénées-Atlantiques (+ 0,5 %).

1 Des soldes migratoires positifs dans tous les départements

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2009 et 2014

Départements	Population 2014	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)		
		totale	due au solde	
			naturel	migratoire
Charente	353 853	+0,1	-0,1	+0,2
Charente-Maritime	637 089	+0,7	-0,2	+0,8
Corrèze	241 340	-0,2	-0,4	+0,2
Creuse	120 581	-0,5	-0,8	+0,3
Dordogne	416 350	0,2	-0,4	+0,6
Gironde	1 526 016	+1,2	+0,3	+0,9
Landes	400 477	+1,1	-0,0	+1,1
Lot-et-Garonne	333 234	+0,2	-0,1	+0,3
Pyrénées-Atlantiques	667 249	+0,5	-0,0	+0,5
Deux-Sèvres	373 553	+0,4	+0,1	+0,3
Vienne	433 203	+0,3	+0,2	+0,2
Haute-Vienne	376 199	+0,1	-0,0	+0,1
Nouvelle-Aquitaine	5 879 144	+0,6	+0,0	+0,6
France métropolitaine	64 027 784	+0,5	+0,4	+0,1

Note : la somme des variations ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.
Source : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil

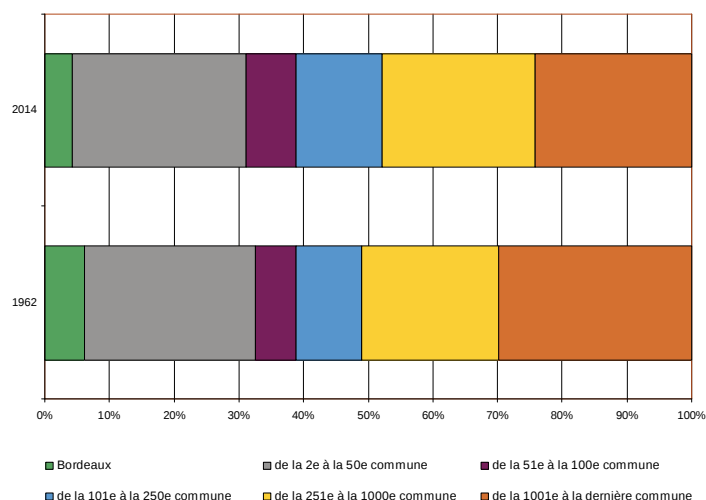
Un tiers de la population régionale dans les 50 plus grandes communes

Parmi les 4 466 communes que compte la Nouvelle-Aquitaine, les 50 plus grandes concentrent 31 % de la population régionale en 2014, soit à peine moins qu'en 1962 (32,5 %) (figure 2). Depuis 1962, le taux annuel d'accroissement de la population de ces grandes communes est en moyenne de 0,4 %, contre 0,5 % pour l'ensemble des communes de la région. Plus grande commune de la Nouvelle-Aquitaine et neuvième au niveau national, Bordeaux comptait 278 403 habitants en 1962, soit près de 32 000 de plus qu'en 2014. Comme d'autres grandes communes françaises (Paris, Lyon ou Marseille), Bordeaux

a perdu de la population de 1962 à 1982 en parallèle avec l'émergence des banlieues. Sa population est ensuite restée stable entre 1982 et 1990 et croît à nouveau depuis 1990. Les 24 communes suivantes concentrent une part de la population régionale stable entre 1962 et 2014. Ce sont celles placées de la 101^e à la 250^e place qui connaissent la plus forte progression (+ 0,7 % en moyenne annuelle). Parmi ces communes de taille intermédiaire, celles qui progressent le plus se situent essentiellement en périphérie des pôles urbains : Chauray dans la couronne niortaise, Cadaujac en Gironde, Idron dans l'agglomération de Pau ou Sainte-Soulle à proximité de La Rochelle sont dans ce cas.

2 Sur longue période, les villes de taille intermédiaire progressent davantage

Part de la population régionale selon le rang de la commune



Source : Insee, recensements de la population

Définitions et méthodologie

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Les données de population au 1^{er} janvier 2014 correspondent aux résultats définitifs issus des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2012 à 2016 et sont comparables à celles de 2009. Depuis 2004, la méthode de recensement distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles un échantillon de 40 % des logements est enquêté au cours d'un cycle quinquennal (8 % par an dans chaque commune).

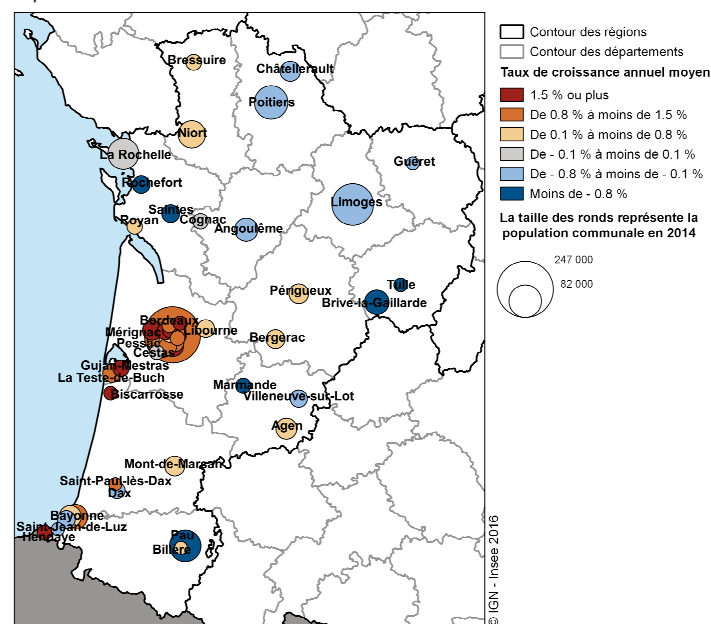
La croissance démographique des grandes communes fléchit

En 2014, la population de l'ensemble des 50 plus grandes communes a augmenté de 113 000 habitants par rapport à celle des 50 plus grandes communes en 1999. Néanmoins, sous l'effet conjugué d'un solde naturel qui peine à se maintenir et d'un solde migratoire en léger repli, cette croissance ralentit un peu sur la période récente. L'évolution démographique annuelle moyenne de ces communes est de + 0,5 % entre 1999 et 2009 contre + 0,4 % entre 2009 et 2014. Entre 1999 et 2014, parmi ces 50 plus grandes communes, 13 communes subissent une décroissance démographique : trois en Charente-Maritime, deux en Gironde, Corrèze, Charente et Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'une dans la Vienne et dans la Creuse ; pour une majorité d'entre elles, leur décroissance s'accroît depuis 2009. Les 37 autres communes gagnent de la population. Cependant, la plupart connaissent une croissance moins soutenue sur la période récente, principalement en raison d'une évolution du solde migratoire plus faible qu'auparavant.

Sur la période récente, 15 grandes communes connaissent une baisse de population : à l'exception de Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, elles sont toutes éloignées du littoral (Limoges, Poitiers, Angoulême, Brive-la-Gaillarde, Guéret, Marmande, Tulle, Châtelleraut...). À l'inverse, parmi celles dont le nombre d'habitants augmente le plus sur la période récente, la plupart se situent le long du littoral (Hendaye, Biscarosse ou La Teste-de-Buch) ou en périphérie de Bordeaux, comme Bruges, Eysines, Pessac ou Cenon (figure 3).

3 Une hausse démographique marquée pour les communes de la couronne bordelaise

Évolution de la population des 50 plus grandes communes de Nouvelle-Aquitaine entre 2009 et 2014



Source : Insee, recensements de la population

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN n° 2492-6957
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Populations légales 2014
- Tallet F., Vallès V., « La prédominance démographique des plus grandes communes s'atténue », *Insee Focus* n° 74, janvier 2017
- Ferret J.-P., « 5 844 177 habitants en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2013 », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 1, janvier 2016

